PHI8121-40 Séminaire d'auteurs &
PHI921b-40 Séminaire en histoire de la philosophie I
Automne 2022
La « philosophie sociale » d'Auguste Comte
Mardi 14.00-17.00 / Local W-5215
Professeur Vincent Guillin
Bureau W-5440 / Tél. : 514-987-3000 Ext. : 5393
guillin.vincent_philippe@uqam.ca
Heure de réception : le mardi de 11.00 à 12.00 ; ou sur rendez-vous.

A / Description de l'annuaire :

PHI8121 (Maîtrise): Étude approfondie d'un auteur dans l'histoire de la philosophie. Le contenu spécifique du séminaire sera déterminé par le comité du programme à chacune de ses occurrences ;

PHI921b (Doctorat): Ce séminaire à contenu variable explore des thèmes ou des problèmes en histoire de la philosophie, dans un des domaines suivants : philosophie ancienne, philosophie médiévale, philosophie moderne, philosophie du XIX^{e} siècle, philosophie du XX^{e} siècle, méthodologies de l'histoire de la philosophie.

B / Description spécifique et objectifs du cours :
Il y a avait beaucoup à penser pour un philosophe en cette première moitié de XIX^{e} siècle : la Révolution Française, qui provoqua la chute de l'*Ancien régime* et accoucha d'un ordre social et politique neuf, en France et bien au-delà de ses frontières; la diffusion sur une échelle toujours plus large des effets de la Révolution Industrielle en Occident et le développement conflictuel des forces sociales (en particulier la bourgeoisie et le prolétariat) dont elle se nourrissait; l'essor tumultueux des nationalismes européens et les espoirs universels de liberté, d'indépendance et de bonheur qu'ils charriaient avec eux.

Au nombre des quelques penseurs qui ont senti l'urgence d'élaborer un cadre théorique dans lequel penser rationnellement cette suite d'événements et de phénomènes en apparence chaotiques, Auguste Comte constitue sans nul doute une figure à part. Convaincu que l'humanité traversait seulement une phase critique de son évolution, Comte déclara que le temps était venu de produire une connaissance systématique des fins du développement humain, des différentes conditions dont il dépendait et de la trajectoire historique qui avait été la sienne, et qui fournirait les références intellectuelles et morales nécessaires au développement harmonieux des sociétés modernes.

Ce projet monumental, celui de la *Philosophie positive*, a trouvé son aboutissement dans la *physique sociale* de Comte, discipline qu'il baptisa ensuite du néologisme barbare de « sociologie », c'est-à-dire dans une science de la société conçue comme un tout organique dont le développement historique pouvait être expliqué et prédit au moyen de lois aussi objectives et empiriques que celles des sciences de la nature, et ce tout en respectant la spécificité propre de ce développement, à savoir le fait que le principal moteur de cette évolution résidait dans le déploiement et la diffusion progressive de l' « esprit positif » (un processus dont la compréhension scientifique permettra à Comte de formuler sa loi sociologique fondamentale, celle des « trois états »).

A l'occasion de ce séminaire d'auteurs, nous nous proposons d'offrir une vue d'ensemble de la sociologie comtienne (en partant des *Opuscules de jeunesse* des années 1820 et du *Cours de philosophie positive* [1830-1842] pour aboutir au *Système de politique positive* [1851-1854]), de la signification historique et politique que Comte lui accordait, de ses principaux concepts, de ses méthodes, et des conclusions qu'elle était supposée produire. Pour ce faire, nous procéderons à une lecture fine de certains textes de Comte et de certains de ses contemporains ou quasi-contemporains (de Maistre, Mill, Marx). Nous prêterons une attention particulière à l'analyse par Comte de la position « encyclopédique » particulière de la sociologie dans la hiérarchie des sciences, qui témoigne à la fois de sa dépendance vis-à-vis des autres sciences (en particulier de la biologie) et de son originalité tant épistémologique qu'ontologique. Nous aborderons certaines des spécificités de la compréhension comtienne du social (sa double répudiation de la psychologie et de l'économie politique et son enthousiasme pour la pseudoscience qu'était la phrénologie). Nous nous interrogerons sur l'étrange proposition comtienne de fonder une « Religion de l'Humanité » et sur ses liens avec le projet global du positivisme. Finalement, nous tenterons d'éclaircir un aspect généralement négligé de la pensée sociologique de Comte, à savoir la « théorie de la nature humaine » sur laquelle il a fondé sa conception développementale de l'histoire de l'humanité. Ce faisant, nous espérons offrir une voie d'accès originale à ce

XIX^{e} siècle, dont on pense trop souvent à tort que le débat philosophique s'y est réduit à une opposition entre systèmes idéalistes et théories matérialistes, en oubliant qu'une troisième voie était possible, celle du positivisme.

C / Méthodologie :
Typiquement, le cours se partagera en trois séquences. Dans un premier moment, l'enseignant introduira au thème ou au problème abordé, en en détaillant les origines historiques, les attendus doctrinaux et les implications philosophiques. On passera ensuite, sous la conduite d'un.e étudiant.e., à une présentation des textes à lire qui se focalisera sur des extraits plus ou moins longs. On terminera par une discussion, par le groupe dans son ensemble, des thèmes et des problèmes abordés dans les lectures et des développements auxquels ils peuvent donner lieu.

Parce que cette activité d'enseignement est, comme son titre le suggère, un séminaire de *recherche*, on consacrera des segments spécifiques de certaines séances à introduire les étudiant.e.s à un certain nombre de ressources (lexicographiques et bibliographiques notamment) et de compétences (lecture approfondie, analyse conceptuelle, problématisation, construction d'une argumentation suivie, mobilisation de références historiques, utilisation de la littérature secondaire, etc.) indispensables à la poursuite de tout projet de recherche historique en philosophie

Le plan du cours, les présentations power point et les différents documents distribués en classe seront mis à disposition sur un module *Moodle* spécifique.

Important : parce que ce cours a pour ambition d'introduire à une œuvre philosophique monumentale au sens le plus concret du terme (le *Cours* et le *Système* totalisant à eux seuls 10 volumes dans leurs éditions d'origine) et qui a été élaborée par son auteur sur un mode systématique, les étudiants devront être prêts à s'astreindre à un programme de lectures soutenu s'ils veulent saisir dans toute son étendue la pensée de Comte. La capacité à procéder à *une lecture suivie et critique* du matériau étudié est la condition nécessaire pour profiter pleinement de ce cours.

D/ Textes :
Il est requis de l'étudiant qu'il effectue les lectures obligatoires pour chaque séance (en général, un ou plusieurs chapitres d'une œuvre) dont les références précises sont indiquées dans le programme détaillé et qui seront mises à disposition sur le *Moodle* du cours.

E/ Proposition d'évaluation :
L'évaluation de l'enseignement pourrait se baser sur quatre éléments :

1. **Participation active au séminaire (25%). La participation se compose de deux éléments :**
    a. Présence au séminaire et participation régulière aux discussions hebdomadaires, témoignant d'une lecture active des textes au programme (10%) ;
    b. Pour que les discussions soient aussi fécondes que possibles, les étudiant-e-s seront tenu-e-s de préparer, à partir de la semaine 2, une courte réflexion sur les textes de la séance, à remettre impérativement sur Moodle avant chaque cours, en format .doc ou .docx (10 réflexions minimum de 1,5% chacune = 15% au total). Format : 1 à 2 pages max., interligne 1,5, Times ou Times New Roman, point 12.

    N.B. Pas de texte à remettre le jour de votre présentation en classe (voir ci-dessous) : la présentation vous donnera les points associés à l'exercice.

    Consignes : Vous devez livrer de courtes réflexions problématisées, comprenant au moins deux questions ou problèmes suscités par les textes au programme (ces questions peuvent porter sur un argument, une thèse, un concept, un exemple utilisé, etc. ; il s'agit moins de soulever un problème de compréhension que de dégager une question ou une difficulté philosophique à propos de telle thèse, de tel concept ou de tel argument). Vous serez amené-e-s à faire part de ces réflexions et questions au cours de la discussion en groupe.

2. **Deux présentations orales (15% par présentation = 30% au total)**

Le calendrier des présentations sera fixé lors des deux premières séances (choix des textes et dates); un document méthodologique détaillant les consignes pour les présentations sera mis à disposition sur le *Moodle* du cours ;

3. **Problématique du travail de fin de session (10%)**
   À la semaine 10 (08/11/2022): remise du travail de mi-session, **de 1600 à 1800 mots** (police en point 12, interligne 1.5) consistant en la rédaction d'*une problématique* (**1 page min.**), d'un *plan détaillé* (les différents éléments doivent apparaître sous forme de thèses énoncées de manière affirmative; **2 pages min.**) et d'une *bibliographie commentée* (comportant au moins **5** références, avec leurs informations bibliographiques complète [voir **.6** de la *Méthodologie de la dissertation*] dont vous expliquerez la pertinence pour votre travail; **1 page min.**) en lien avec la question retenue pour la dissertation de fin de session. Le travail de mi-session devra être impérativement rendu sur *Moodle*, en format .doc ou .docx.

4. **Dissertation de fin de session (35%)**
   Le 20 décembre 2022, au plus tard : remise d'une dissertation de 7000 mots (+ ou –10%, notes et bibliographie exclues; police en point 12, interligne 1.5) traitant une question à choisir dans une liste préalablement fournie par l'enseignant. Un document méthodologique détaillant les consignes pour la dissertation sera mis à disposition sur le Moodle du cours. Le travail de fin de session devra être impérativement rendu sur Moodle, en format .doc ou .docx.

La note finale résultera donc de la pondération suivante : 1) *Participation active séminaire* (présence + 10 courtes réflexions) : **25%** ; 2) *Présentations :* **30 %** (**2 x 15%**); 3) *Travail de mi-session* : **10%**; 4) *Travail de fin de session* : **35 %**. **Pour valider le cours, il vous faudra nécessairement réaliser l'ensemble des quatre éléments d'évaluation**.

Aucun travail en retard ne sera accepté, sauf accord *préalable* de l'enseignant (une pénalité s'appliquant alors, à raison de 2% en moins sur la note finale par jour ouvrable de retard ; aucune régularisation *a posteriori* ne sera effectuée). En cas de retard pour raisons de santé, un billet médical sera exigé.

F / Notation :

Notation littérale	Notation chiffrée	Notation en %
A+	4.3	90-100
A	4.0	85-90
A-	3.7	80-85
B+	3.3	77-80
B	3.0	73-77
B-	2.7	70-73
C+	2.3	65-70
C	2.0	60-65
E	0.0	moins de 50

G/ Programme détaillé :

Date	Thème	Lectures obligatoires
Séance #1 (06/09/22)	**Qu'est-ce que le positivisme ? « Une pensée de la jeunesse, exécutée par l'âge mûr »**	*Plan de cours*
Séance #2 (13/09/22)	**« Réorganiser sans dieu ni roi » : La destination sociale du positivisme**	*PdT*, p. 35-36, 51-70 & 83-115. *De Maistre*, *CF*, VII, p. 236-239.
Séance #3 (20/09/22)	**Loi des 3 états et hiérarchie encyclopédique : Considérations générales sur la philosophie positive**	*CPP*, 1 & 2 ; *DEnP*, p. 89-92.
Séance #4 (27/09/22)	**La préhistoire de la science sociale : « Depuis Aristote jusqu'à moi »**	*CPSS*, p. 239-244; *CPP*, 47, p. 115-131 & p. 137-139.
Séance #5 (04/10/22)	**Fausses pistes sociologiques (I) : L' « illusoire psychologie**	*ETB* ; *Corr*, I, p. 58-61 ; *CPP*, 1, p. 32-35 & 45, p. 851-863 ; *ACP*, p. 78-80.
Séance #6 (11/10/22)	**Fausses pistes sociologiques (II) : La « prétendue science économique »**	*CPS*, p. 307-332; *CPP*, 47, p. 131-137; *ACP*, p. 94-96.
Séance #7 (18/10/22)	**Sociologie (I) : « Caractères fondamentaux de la méthode positive dans l'étude rationnelle des phénomènes sociaux »**	*CPP*, 48 & 58, p.706-719
(25/10/22)	**Semaine de lecture**	
Séance #8 (01/11/22)	**Un préalable nécessaire de la science sociale : la « physiologie cérébrale » de l' « illustre Gall »**	*CPP*, 45, p. 841-853 & 863-882 ; *CPP*, 49, p. 213-220 ; *SL*, III, 14 & VI, 4 ; *Corr*, II, sél. ; *ACP*, p. 80-82.
Séance #9 (08/11/22)	**Sociologie (II) : De la statique sociale, ou théorie générale de l'ordre spontané des sociétés humaines**	*CPP*, 50 ***Remise du travail de mi-session***
Séance #10 (15/11/22)	**Sociologie (III) : De la dynamique sociale, ou théorie générale du progrès naturel de l'humanité**	*CPP*, 51
Séance #11 (22/11/22)	**Politique positive (I) : « Efficacité populaire du positivisme »**	*CPP*, 57, p. 619-620; *DEnP*, Préface, Préambule, I (p. 49-61) & III (p. 163-202 & 216-226); *MC*, p. 426-438
Séance #12 (29/11/22)	**Politique positive (II) : « Influence féminine du positivisme »**	*DEnP*, IV. *Corr.*, III, p. 275-286
Séance #13 (06/12/22)	**Politique positive (III) : De la Religion de l'Humanité**	*SPP*, II, 1, p. 7-22 & 45-65 ; *Cat,* 2ème partie ; *SPP*, IV, 5, 398-407 + Appendice
Séance #14 (13/12/22)		*Présentation spéciale* *Thème et intervenant.e [à venir]*
(20/12/22)		***Remise du travail de fin de session***

PdT **:** *Plan des travaux scientifiques nécessaires pour réorganiser la société*
CPSS **:** *Considérations philosophiques sur les sciences et les savants*
CPS **:** *Considérations sur le pouvoir spirituel*
ETB **:** *Examen du traité de Broussais sur l'irritation*
CPP **:** *Cours de philosophie positive*
DEsP **:** *Discours sur l'esprit positif*
DEnP **:** *Discours sur l'ensemble du positivisme*
SPP **:** *Système de politique positive*
Cal **:** *Calendrier positiviste*
Cat **:** *Catéchisme positiviste*
Corr **:** *Correspondance générale et Confessions*
/ ***CF*** : *Considérations sur la France* [J. de Maistre]
/ ***SL*** **:** *Système de logique* [J. S. Mill]
/ ***ACP*** : *Auguste Comte et le positivisme* [J. S. Mill]
/ ***MC*** : *Manifeste Communiste* [K. Marx]

H / Programme des lectures :

NB – Les abréviations renvoient aux éditions mentionnées dans la bibliographie indicative.

Séance #2:

Lectures obligatoires :
PdT, p. 35-36, 51-70 & 83-115.
De Maistre, *CF*, VII, p. 236-239.

Séance #3 :

Lectures obligatoires :
CPP, 1 & 2 ; *DEnP*, p. 89-92.

Séance #4 :

Lectures obligatoires :
CPSS, p. 239-244; *CPP*, 47, p. 115-131 & p. 137-139.

Lectures conseillées :
Montesquieu, *L'Esprit des lois.* Présentation par V. Goldschmidt, Paris : Flammarion, 1979, vol. I, 1ère partie, Livres I, II & III.
Condorcet, *Esquisse d'un tableau historique des progrès de l'esprit humain*. Introduction, chronologie et bibliographie par A. Pons, Paris : Flammarion, 1988, p. 77-89 & 265-296.

Séance #5 :

Lectures obligatoires :
ETB ; *Corr*, I, p. 58-61 ; *CPP*, 1, p. 32-35 & 45, p. 851-863 ; *ACP*, p. 78-80.

Séance #6 :

Lectures obligatoires :
CPS, p. 307-332 ; *CPP*, 47, p. 131-137 ; *ACP*, p. 94-96.

Séance #7 :

Lectures obligatoires :
CPP, 48 & 58, p.706-719.

Séance #8 :

Lectures obligatoires :
CPP, 45, p. 841-853 & 863-882 ; *CPP*, 49, p. 213-220 ; *SL*, III, 14 & VI, 4 ; *Corr*, II, sél. ; *ACP*, p. 80-82.

Lectures conseillées :
SPP, I, Introduction fondamentale, Chap. III : Introduction directe, naturellement synthétique, ou biologie.

Séance #9 :

Lectures obligatoires :
CPP, 50.

Séance #10 :

Lectures obligatoires :
CPP, 51.

Séance #11 :

Lectures obligatoires :
CPP, 57, p. 619-620; *DEnP*, Préface, Préambule, I (p. 49-61) & III (p. 163-202 & 216-226); *MC*, p. 426-438.

Séance #12 :

Lectures obligatoires :
DEnP, IV.
Corr., III, p. 275-286

Lectures conseillées :
CPP, 50, p. 250-256 ; 54, p. 365-366 ; 55, p. 436-439; 56, p.502-503; *Corr*, II, sél. ;

Séance #13 :

Lectures obligatoires :
SPP, II, 1, p. 7-22 & 45-65 ; *Cat,* 2ème partie ; *SPP*, IV, 5, 398-407 + Appendice.

I / Bibliographie :

Œuvres d'Auguste Comte:

1. Il existe de multiples éditions des différents ouvrages d'Auguste Comte. Par commodité, nous utiliserons celles qui suivent :

Pour le *Plan des travaux scientifiques nécessaires pour réorganiser la société* (1822/1824) :
- Comte, A. (2020), *Plan des travaux scientifiques nécessaires pour réorganiser la société*. Édition établie et présentée par M. Bourdeau, Paris : Hermann [*PdT*].

Pour les *Considérations philosophiques sur les sciences et les savants* (1825) :
- Repris dans Comte, A. (1978), *Du pouvoir spirituel*. Choix de textes établi, présenté et annoté par P. Arnaud. Paris : Librairie générale française, p. 211-271 [*CPSS*].

Pour les *Considérations sur le pouvoir spirituel* (1825) :
- Repris dans Comte, A. (1978), *Du pouvoir spirituel*. Choix de textes établi, présenté et annoté par P. Arnaud. Paris : Librairie générale française, p. 273-332 [*CPS*].

Pour l'*Examen du traité de Broussais sur l'irritation* (1828) :
- Repris dans Comte, A. (1929), *Système de politique positive. Traité de sociologie instituant la religion de l'humanité*. Paris: Société positiviste, vol. 4, p. 216-228 [*ETB*].

Pour le *Cours de philosophie positive* (1830-1842) :

Pour les Leçons 1-45 et 52-60 :
- Comte, A. (1975), *Philosophie première. Cours de philosophie positive, leçons 1 à 45*. Présentation et notes par M. Serres, F. Dagognet et A. Sinaceur, Paris : Hermann [*CPP* ; reprend les trois premiers tomes de l'édition originale du *Cours*].
- Comte, A. (1975), *Physique sociale. Cours de philosophie positive, leçons 46 à 60*. Présentation et notes par J.-P. Enthoven, Paris : Hermann [*CPP* ; reprend les trois derniers tomes de l'édition originale du *Cours*].

Pour les Leçons 46-51 :
- Comte, A. (2012), *Cours de philosophie positive. Leçons 46-51*. Édition présentée et annotée par M. Bourdeau, L. Clauzade et F. Dupin, Paris : Hermann.

Pour le *Discours sur l'esprit positif* (1844) :
- Comte, A. (1995), *Discours sur l'esprit positif*. Introduction et notes par A. Petit. Paris : Vrin [*DEsP*]

Pour le *Discours sur l'ensemble du positivisme* (1848) :
- Comte, A. (1998), *Discours sur l'ensemble du positivisme*. Présentation, notes et chronologie par A. Petit. Paris : Flammarion [*DEnP*].

Pour le *Calendrier positiviste* (1849) :
- Comte, A. (1993), *Calendrier positiviste*. Suivi de Auguste Comte, l'œuvre vécue par P. Tacussel. Paris : Fata Morgana [*Cal*].

Pour le *Système de politique positive* (1851-1854) :
- Comte, A. (1929), *Système de politique positive. Traité de sociologie instituant la religion de l'humanité*. Paris: Société positiviste, 4 vol. [*SPP*; reprend l'édition de 1854, qui incluait aussi des « opuscules de jeunesse »].

Pour le *Catéchisme positiviste* (1853) :
- Comte, A. (1966), *Catéchisme positiviste*. Chronologie, introduction et notes par P. Arnaud. Paris : Flammarion [*Cat*].

Pour la correspondance de Comte :
- Comte, A. (1973-1990), *Correspondance générale et Confessions*, Paris : Éd. de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales & Vrin, 8 tomes [*Corr.*].

2. Est aussi disponible toute une série de sélections de textes et de recueils d'extraits choisis de Comte. Par thème, on conseillera :

Philosophie des sciences :

- Comte, A. (1996), *Philosophie des sciences*. Présentation, choix de textes et notes par J. Grange, Paris : Gallimard [reprend les deux premières leçons du *CPP*, le *DEsP* et le *PdT*].

Sociologie :

- Comte, A. (1970), *Auguste Comte et la théorie sociale du positivisme*. Présentation, choix de textes, bio-bibliographie par A. Kremer-Marietti. Paris : Seghers [Inclut des extraits des *Opuscules de jeunesse*, la 57e leçon du *CPP*, un extrait du *DEnP*].
- Comte, A. (1995), *Leçons sur la sociologie*. Introduction et notes par J. Grange. Paris : Flammarion [reprend les leçons 47 à 51 du *CPP*].
- Comte, A. (2003), *Science et politique. Les conclusions générales du Cours de philosophie positive*. Présentation et notes par M. Bourdeau. Paris : Pocket [reprend les leçons 58 à 60 du *CPP*].

Politique :

- Comte, A. (1965), *Politique d'Auguste Comte*. Textes choisis et présentés par P. Arnaud. Paris : Armand Colin [reprend notamment des extraits du *CPP*, du *DEsP* et du *SPP*].
- Comte, A. (1996) *Politique d'Auguste Comte*. Textes choisis et présentés par J. Grange. Paris : Payot [reprend notamment des extraits du *SPP*].

Sur le « pouvoir spirituel » :

- Comte, A. (1978), *Du pouvoir spirituel*. Choix de textes établi, présenté et annoté par P. Arnaud. Paris : Librairie générale française [reprend notamment certains *Opuscules de jeunesse*, dont le *PdT*, l'*Appel aux conservateurs* (1855), et le *Calendrier positiviste*].

Quelques contemporains de Comte:

- de Maistre, J. (1796/2007), *Considérations sur la France*, *in* J. de Maistre, *Œuvres*. Édition établie par P. Glaudes, Paris : Robert Laffon, 175-290.
- Mill, J. S. (1843/1973-1974), *A System of Logic, Ratiocinative and Inductive*. Edited by J. M. Robson, with an Introduction by R. F. McRae, London & Toronto: Routledge and Kegan Paul & University of Toronto Press, 2 vols.
- Mill, J. S. (1865/1999), *Auguste Comte et le positivisme*. Traduction de G. Clemenceau; texte revu et présenté par M. Bourdeau. Paris : L'Harmattan.
- Marx, K. (1848), *Le Manifeste communiste*, in K. Marx, *Philosophie*, éd. établie et annotée par M. Rubel, Paris : 1982, p. 393-440.

Littérature secondaire:
(NB : la lecture des ouvrages suivis de **R*** est fortement recommandée pour une première approche)

1. **Biographie d'Auguste Comte**:
   - Capuro, R. (2001), *Le Positivisme est un culte des morts : Auguste Comte*. Paris : EPEL, 2001.
   - Gouhier, H. (1933-1941), *La Jeunesse d'Auguste Comte*. Paris : Vrin (Tome 1 : Sous le signe de la liberté ; Tome 2 : Saint-Simon jusqu'à la Restauration ; Tome 3 : Auguste Comte et Saint-Simon).
   - Gouhier, H. (1997), *La Vie d'Auguste Comte*. 2e édition revue. Préface d'A. Petit. Paris : Vrin. **R***
   - Pickering, M. (1993-2009), *Auguste Comte. An Intellectual Biography*. Cambridge : Cambridge University Press, 3 vol.

2. **Études d'ensemble sur le « positivisme » de Comte** :
   - Alain (1939/1983), *Idées. Introduction à la philosophie. Platon, Descartes, Hegel, Comte*. Paris : Flammarion, p. 239-279.
   - Arnaud, P. (1969), *La Pensée d'Auguste Comte*. Paris : Bordas.
   - Coll., *Auguste Comte. Qui êtes-Vous ?* Lyon : La Manufacture, 1988.
   - Bourdeau, M. (2006), *Les Trois états. Science, théologie et métaphysique*. Paris : Cerf.
   - Bourdeau, M. (2022), « Auguste Comte », *The Stanford Encyclopedia of Philosophy*, Edward N. Zalta (ed.), URL = https://plato.stanford.edu/archives/spr2022/entries/comte/
   - Fédi, L. (2000), *Comte*. Paris : Les Belles Lettres. **R***
   - Grange, J. (1996), *La Philosophie d'Auguste Comte*. *Science, politique, religion*. Paris : PUF.
   - Grange J. (2002), *Le Vocabulaire de Comte*. Paris: Ellipses.
   - Grange, J. (2006), *Comte (1798-1857). Sciences et philosophie*. Paris : Ellipses.
   - Grange, J. (2021), *Entre science et société. La philosophie d'Auguste Comte*, Paris : Kimé.
   - Lévy-Bruhl, L. (1900), *La Philosophie d'Auguste Comte*. Paris : Alcan.

- Littré, E. (1864) *Auguste Comte et la philosophie positive*. 2e édition. Paris: Hachette.
- Mill, J. S. (1865/1999), *Auguste Comte et le positivisme*. Traduction par G. Clemenceau ; texte revu et présenté par M. Bourdeau. Paris : L'Harmattan.
- Muglioni, J. (1995), *Auguste Comte. Un philosophe pour notre temps*. Paris : Kimé.
- Petit, A. (2016), *Le Système d'Auguste Comte. De la science à la religion par la philosophie*, Paris : Vrin.
- Scharff, R. C. (1995) *Comte After Positivism*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Bourdeau, M., Pickering, M. & Schmaus, W. (éd.) (2018), *Love, Order, & Progress. The Science, Philosophy, & Politics of Auguste Comte*, Pittsburgh : University of Pittsburgh Press.
- Wernick, A. (2017), *The Anthem Companion to Auguste Comte*, London & New York : The Anthem Press.

3. **Études sur la philosophie des sciences de Comte** :

- Braunstein, J. F. (2002), « La philosophie des sciences d'Auguste Comte », *in* P. Wagner (éd.), *Les Philosophes et la science*. Paris: Gallimard, p. 787-822.
- Clauzade, L. (2006), « Histoire des sciences et philosophie des sciences dans la philosophie d'Auguste Comte », *in* M. Bitbol & J. Gayon (éd.), *L'Épistémologie française. 1830-1970*, Paris : PUF, 197-212.
- Laudan, L. (1971), « Towards a Reassessment of Comte's 'Méthode Positive' », *Philosophy of Science*, 38/1, p. 35-53
- Macherey, P. (1989), *Comte. La philosophie et les sciences*. Paris : PUF.
- Petit A. (1994), « Genèse de la classification des sciences d'Auguste Comte », *Revue de synthèse*, 115/1-2, p. 71-102.
- Schmaus, W. (2018), « Comte's General Philosophy of Science », *in* Bourdeau, M., Pickering, M. & Schmaus, W. (éd.), *Love, Order, & Progress. The Science, Philosophy, & Politics of Auguste Comte*, Pittsburgh : University of Pittsburgh Press, p. 27-55.

4. **Études sur la sociologie de Comte** :

- Alengry, F. (1899/1984), *Essai historique et critique sur la sociologie chez Auguste Comte*. Genève & Paris : Slatkine.
- Arnaud, P. (1969), *Sociologie de Comte*. Paris : PUF.
- Aron, R. (1967), « Auguste Comte », *in* R. Aron, *Les Étapes de la pensée sociologique*, Paris: Gallimard, p. 77-140.
- Fedi, L. (2021), « Comte et l'avenir. Essai sur les fondements de la futurologie positiviste », *Revue des sciences philosophiques et théologiques*, 105, p. 209-229.
- Gane, M. (2006), *Auguste Comte*. London & New York : Routledge, 2006.
- Guillin, V. (2018), « Comte and Social Science », *in* M. Bourdeau, M. Pickering & W. Schmaus (éd.), *Love, Order & Progress. The Science, Philosophy, & Politics of Auguste Comte*, Pittsburgh: University of Pittsburgh Press, p. 128-160.
- Karsenti, B. (2006), *Politique de l'esprit. Auguste Comte et la naissance de la science sociale*. Paris : Hermann.
- Lepenies, W. (1990), *Les Trois cultures. Entre science et littérature, l'avènement de la sociologie*. Traduction de H. Plard, Paris : Éditions de la Maison des sciences de l'homme, « Les métamorphoses d'Auguste Comte. Science et littérature aux origines du positivisme », p. 17-44.
- Macherey, P. (2004), « Comte dans la Querelle des Anciens et des Modernes. La critique de la perfectibilité », *in* B. Binoche (dir.), *L'Homme perfectible*, Seyssel : Éditions Champ Vallon, 2004, 274-292.

5. Études sur la biologie et la philosophie de la médecine comtiennes :

- Bourdeau, M. (2003), « Biologie et sociologie chez Auguste Comte », *Ludus vitalis*, XI/20, 117-133.
- Braunstein, J.-F. (2009), *La Philosophie de la médecine d'Auguste Comte*. Paris : PUF.
- Fédi, L. (2003), « L'organicisme de Comte », *in* M. Bourdeau, J.-F. Braunstein & A. Petit (2003), *Auguste Comte aujourd'hui*, Paris : Kimé, p. 111-132.
- Grange J. (1998), « Du corps politique à l'organisme social », *Revue internationale de philosophie*, 52/1, p. 95-110.
- Guillo, D. (2003), *Les Figures de l'Organisation. Sciences de la vie et sciences sociales au XIXe siècle*. Paris : PUF, 3e partie, chap. 3 (« La sociologie positiviste d'Auguste Comte : l'empreinte de l'anatomie transcendante »).
- Kremer-Marietti, A. (2003), « Le biologique et le social chez Auguste Comte », *in* M. Bourdeau, J.-F. Braunstein & A. Petit (2003), *Auguste Comte aujourd'hui*, Paris : Kimé, p. 64-90.

6. Comte et l'économie politique :

- Arnaud, P. (1973), *Le Nouveau Dieu. Préliminaires à la politique positive*. Paris : Vrin (1ère Partie, Chap. 1 : Un acte manqué : l'économie politique »).
- Maréchal, H. (1919), *Les Conceptions économiques d'A. Comte*. Bar-sur-Seine : Impr. Saillard, 1919.
- Mauduit, R. (1929), *Auguste Comte et la science économique*. Paris : Alcan.
- Weinberg, A. (1982), *The Influence of Auguste Comte on the Economics of John Stuart Mill*. London: E. G. Weinberg.

- Weirich, P. (1998), « Comte et Mill sur l'économie politique », *Revue internationale de philosophie*, 52/1, pp. 79-93.

7. Comte, la psychologie et la phrénologie :

- Braunstein, J.-F. (1998), « Antipsychologisme et philosophie cérébrale chez Auguste Comte », *Revue internationale de philosophie*, 52/1, p. 7-28.
- Clauzade, L. (2003), « Auguste Comte et Stuart Mill. Les enjeux de la psychologie », *Revue d'histoire des sciences humaines*, 8, p. 41-56.
- Clauzade, L. (2009), *L'Organe de la pensée. Biologie et philosophie chez Auguste Comte*. Besançon : Presses Universitaires de France-Comté.
- Heyd, T. (1989), « Mill and Comte on Psychology », *Journal of the History of the Behavioral Sciences,* 25, p. 125-138.
- Petit, A. (1994), « Quelle place pour la psychologie dans le positivisme? », *Revue de synthèse*, 3-4, p. 393-415.
- Vernon, R. (1986), « The Political Self: Auguste Comte and Phrenology », *History of European Ideas*, 7/3, p. 271-286.
- Wilson, F. (1991), « Mill and Comte on the Method of Introspection », *Journal of the History of the Behavioral Sciences*, 27, p. 107-129.

8. Comte et la question féminine :

- Guillin, V. (2009), *Auguste Comte and John Stuart Mill on Sexual Equality*. Leiden & Boston: Brill.
- Kofman, S. (1978), *Aberrations. Le devenir-femme d'Auguste Comte*. Paris: Aubier-Flammarion.
- Le Bras-Chopard, A. (2003), « L'idéal féminin d'Auguste Comte. Convergences et dissonances avec ses contemporains socialistes », *in* M. Bourdeau, J.-F. Braunstein & A. Petit (éd.), *Auguste Comte Aujourd'hui*. Paris: Kimé, 2003, p. 170-183
- Petit, A. & Bensaude-Vincent, B. (1976), « Le féminisme militant d'un auguste phallocrate (Auguste Comte, ''Système de politique positive'') », *Revue philosophique*, 166/3, p. 293-311.
- Petit, A. (2021), « La Femme et la famille selon Auguste Comte », *Cahiers philosophiques*, 166, p. 45-62.
- Pickering, M. (1996), « Angels and Demons in the Moral Vision of Auguste Comte », *Journal of Women's History*, 8/2, p. 10-40.

9. Études sur la politique comtienne :

- Bourdeau, M. (2013), *Auguste Comte. Science et société*, Chasseneuil-du-Poitou : CNDP.
- Brahami, F. (2007), « Sortir du cercle. Auguste Comte, la critique et les rétrogrades », *Archives de philosophie*, 70/1, p. 41-55.
- Brahami, F. (2020), « De la nécessité du pouvoir spirituel chez les modernes: Comte, critique de l'âge critique », *Archives de sciences sociales des religions*, 190, p. 127-141.
- Frick, J.-P. (1990), *Auguste Comte ou la République positive*. Nancy : Presses Universitaires de Nancy.
- Freund, J. (1985), « La politique d'Auguste Comte », *Revue philosophique de la France et de l'Étranger*, 4, p. 461-487.
- Lepenies, W. (2012), *Auguste Comte. Le pouvoir des signes*, trad. par D. Renault, préface de Jean-Louis Fabiani, Paris : Éditions de la Maison des sciences de l'homme.
- Leterre, T. (2007), « L'art de vivre ensemble. Science politique et sociologie chez Comte », *Archives de philosophie*, 70/1, p. 77-93.
- Macherey, P. (1991), « Le positivisme entre la Révolution et la Contre-Révolution : Comte et Maistre », *Revue de synthèse*, 1, p. 41-47.
- Petit, A. (1991), « La Révolution Occidentale selon Auguste Comte: entre l'histoire et l'utopie », *Revue de synthèse*, 1, p. 21-40.
- Reynié, D. (2007), « L'opinion publique organique. Auguste Comte et la vraie théorie de l'opinion publique », *Archives de philosophie*, 70/1, p.95-114.
- Valade B. (2002), « La critique comtienne de l'école rétrograde », *in* M. Bourdeau & F. Chazel (éd.), *Auguste Comte et l'idée de science de l'homme*. Paris: L'Harmattan, p. 133-151.

10. Études sur la « Religion de l'Humanité » :

- Bourdeau, M. (2003), « Auguste et la religion positive », *Revue des sciences philosophiques et théologiques*, 87, p. 15-21.
- Braunstein, J.-F. (2003), « La religion des morts-vivants. Le culte des morts chez Auguste Comte », *Revue des sciences philosophiques et théologiques*, 87, p. 59-73.
- Chabert, G. (2004), *Un nouveau pouvoir spirituel. Auguste Comte et la religion scientifique au XIX^{e} siècle*. Caen : Presses Universitaires de Caen.
- Clauzade, L. (2003), « Le ''culte'' et la ''culture'' chez Auguste Comte : la destination morale de la religion positiviste », *Revue des sciences philosophiques et théologiques*, 87, p. 39-58.
- De Lubac, H. (1983), *Le Drame de l'humanisme athée*. Paris : Cerf (2ème partie : Auguste Comte et le christianisme).

- Marquet, J.-F. (2012), *Exercices*. Paris : Le Cerf (Chap. 6 : « Les calendriers positivistes » & 8 : « Religion et vie subjective chez Comte »).
- Petit, A. (1998), « Du catholicisme au positivisme », *Revue internationale de philosophie*, 52/1, p. 127-155.
- Wernick, A. (2001), *Auguste Comte and the Religion of Humanity. The Post-Theistic Program of French Social Theory*. Cambridge: CUP.
- Wernick, A. (2018), « The Religion of Humanity and Positive Morality », *in* M. Bourdeau, M. Pickering & W. Schmaus (éd.), *Love, Order & Progress. The Science, Philosophy, & Politics of Auguste Comte*, Pittsburgh: University of Pittsburgh Press, p. 217-249.

11. Études sur la diffusion de la « philosophie positive » et du positivisme :

- Coll. (2003), « La réception du positivisme », *Revue d'histoire des sciences humaines*, 8.
- Charlton, D. G. (1976), *Positivist Thought in France during the Second Empire, 1852-1870*. Westport, Conn: Greenwood Press.
- De Boni, C. (2013), *Storia di un'utopia. La religione dell'umanità di Comte e la sua circolazione nel mondo*. Milan & Udine : Mimesis.
- Dixon, T. (2008), *The Invention of Altruism. Making Moral Meanings in Victorian Britain*. Oxford: British Academy & OUP.
- Donzelli M. (1999), *Origini e declino del positivismo: saggio su Auguste Comte in Italia*. Napoli: Liguori Editore.
- Harp, G. J. (1995), *Positivist Republic. Auguste Comte and the Reconstruction of American Liberalism*. University Park, PA: The Pennsylvania State University Press.
- Nicolet, C. (1994), *L'Idée républicaine en France, 1789-1924*. Paris : Gallimard (Chap. VII).
- Petit, A. (dir.) (2003), *Auguste Comte. Trajectoires positivistes, 1798-1998*. Paris : L'Harmattan.
- Simon, W. M. (1972), *European Positivism in the Nineteenth-Century. An Essay in Intellectual History*. Port-Washington, NY & London: Kennikat Press.
- Wartelle J.-C. (2001), *L'Héritage d'Auguste Comte. Histoire de l' « Église » positiviste, 1849-1946*. Paris: L'Harmattan.
- Wright, T. R. (1986), *The Religion of Humanity: The Impact of Comtean Positivism on Victorian Britain*. Cambridge: CUP.

J/ Rappel de la politiques 16 (sur le harcèlement sexuel), du règlement 18 (sur les infractions de nature académique) et de la politique 44 (sur l'accueil et le soutien aux étudiant.e.s en situation de handicap)

Politique n° 16 visant à prévenir et à combattre le sexisme et les violences à caractère sexuel

Les violences à caractère sexuel se définissent comme étant des comportements, propos et attitudes à caractère sexuel non consentis ou non désirés, avec ou sans contact physique, incluant ceux exercés ou exprimés par un moyen technologique, tels les médias sociaux ou autres médias numériques. Les violences à caractère sexuel peuvent se manifester par un geste unique ou s'inscrire dans un continuum de manifestations et peuvent comprendre la manipulation, l'intimidation, le chantage, la menace implicite ou explicite, la contrainte ou l'usage de force.

Les violences à caractère sexuel incluent, notamment :

- la production ou la diffusion d'images ou de vidéos sexuelles explicites et dégradantes, sans motif pédagogique, de recherche, de création ou d'autres fins publiques légitimes;
- les avances verbales ou propositions insistantes à caractère sexuel non désirées;
- la manifestation abusive et non désirée d'intérêt amoureux ou sexuel;
- les commentaires, les allusions, les plaisanteries, les interpellations ou les insultes à caractère sexuel, devant ou en l'absence de la personne visée;
- les actes de voyeurisme ou d'exhibitionnisme;
- le (cyber) harcèlement sexuel;
- la production, la possession ou la diffusion d'images ou de vidéos sexuelles d'une personne sans son consentement;
- les avances non verbales, telles que les avances physiques, les attouchements, les frôlements, les pincements, les baisers non désirés;
- l'agression sexuelle ou la menace d'agression sexuelle;
- l'imposition d'une intimité sexuelle non voulue;
- les promesses de récompense ou les menaces de représailles, implicites ou explicites, liées à la satisfaction ou à la non-satisfaction d'une demande à caractère sexuel.

Toute personne membre de la communauté universitaire contribue à maintenir une culture du respect et du consentement, notamment, en participant aux activités de **formations obligatoires sur le sexisme et les violences à caractère sexuel.**
La capsule de formation obligatoire annuelle est disponible au harcelement.uqam.ca

Pour plus d'information :
https://instances.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/47/2019/04/Politique_no_16_2.pdf

Les personnes victimes, témoins ou informées d'une situation de sexisme, de violence à caractère sexuel, ou pour en apprendre plus sur ces enjeux, peuvent consulter le
Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement (BIPH)
514 987-3000, poste 0886 ; harcelement@uqam.ca; harcelement.uqam.ca

Soutien psychologique (Services à la vie étudiante)
514 987-3185 ; vie-etudiante.uqam.ca

Service de la prévention et de la sécurité :
514 987-3131

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les comm à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute a circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement.

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- la substitution de personnes ;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence ;
- la transmission d'un travail aux fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis aux fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant ;
- l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée ;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé ;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne ;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle ;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances ;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-création, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

Les sanctions reliées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du Règlement no 18 sur les infractions de nature académique.

Vous pouvez consulter sur le site r18.uqam.ca des capsules vidéos qui vous en apprendront davantage sur l'intégrité académique et le R18, tout en vous orientant vers les ressources mises à votre disposition par l'UQAM pour vous aider à éliminer le plagiat de vos travaux.

Infosphère est l'un de ces outils indispensables : un guide méthodologique visant à promouvoir les bonnes pratiques en matière de recherche documentaire et de rédaction de travaux. Cet outil vous accompagnera tout au long de vos études et vous permettra d'éviter les pièges du plagiat. Cliquez sur le logo à gauche pour être redirigé vers le site.

INFO SPHÈRE

Politique nº42 sur le respect des personnes, la prévention et l'intervention en matière de harcèlement (extraits)

L'Université reconnaît à toutes les personnes membres de la communauté universitaire le droit d'être traitées avec dignité, équité et respect mutuel.

L'Université considère le respect mutuel, l'égalité, l'écoute et l'entraide comme des valeurs importantes qui favorisent l'épanouissement personnel ainsi que l'établissement de rapports harmonieux entre les personnes et entre les groupes, et qui permettent la mise en place d'un milieu sain et propice à la réalisation individuelle ou collective de sa mission universitaire.

L'Université est consciente que les situations de harcèlement ou pouvant mener à du harcèlement résultent de l'interaction de facteurs individuels, sociaux et liés au milieu de travail et d'études. Compte tenu de ces facteurs, l'Université croit que la prévention constitue le meilleur moyen pour assurer un milieu exempt de toute manifestation de harcèlement et donne ainsi priorité à la prévention.

Le « **harcèlement** » inclut notamment : le harcèlement psychologique, le harcèlement discriminatoire et le harcèlement sexuel.

Le harcèlement psychologique est une conduite vexatoire se manifestant par des comportements, des paroles, des écrits, des actes ou des gestes répétés qui sont hostiles ou non désirés, blessants ou injurieux d'une personne envers une autre et ayant pour effet de porter atteinte à la dignité ou à l'intégrité psychologique ou physique d'une personne et pouvant entraîner pour celle-ci un milieu de travail ou d'études néfaste. Ces conduites vexatoires peuvent être le fait d'une seule personne ou d'un groupe de personnes.

Le harcèlement discriminatoire est lié à l'un ou l'autre des motifs sur lesquels il est légalement interdit de discriminer (le sexe, l'identité ou l'expression de genre, la grossesse, l'orientation sexuelle, l'état civil, l'âge, la religion, les convictions politiques, la langue, l'origine ethnique ou nationale, la race, la couleur, la condition sociale, le handicap ou l'utilisation d'un moyen pour pallier ce handicap) ou un motif analogue.

Une seule conduite grave peut aussi constituer du harcèlement si elle porte une telle atteinte et produit un effet nocif continu pour cette personne.

Situation pouvant mener à du harcèlement
Situation problématique qui met en jeu la dignité ou l'intégrité physique ou psychologique d'une personne et qui est susceptible de dégénérer jusqu'à devenir du harcèlement. C'est le cas notamment, mais non exclusivement, de l'abus de pouvoir ou d'autorité, du conflit et de l'incivilité. Pour éviter qu'une telle situation ne dégénère, elle doit être réglée de façon constructive, rapidement et avec respect afin de favoriser le mieux-être de chaque personne.

La politique s'applique à toute la communauté universitaire et aux partenaires externes en lien direct avec l'Université dans le cadre de leurs relations avec les membres de cette communauté. Elle s'applique à l'intérieur et à l'extérieur du campus, incluant les interactions exercées ou exprimées grâce à des moyens technologiques, tels les médias sociaux ou autres médias numériques. La politique vise également les personnes étudiantes dans le cadre de leurs activités d'apprentissage hors campus approuvées telles que les stages, en tenant compte des limites des capacités d'intervention de l'Université.

Pour plus d'information :
Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement (BIPH)
514 987-3000, poste 0886 ; harcelement@uqam.ca; harcelement.uqam.ca

Soutien psychologique (Services à la vie étudiante)
514 987-3185 ; vie-etudiante.uqam.ca

Service de la prévention et de la sécurité :
514 987-3131